

## Changement de droit de garde

## Par dessevres, le 16/03/2013 à 14:53

## **Bonjour**

Je suis séparée depuis 2002, j'habite actuellement à Nantes et j'ai une fille de 15 ans qui a vécu avec moi jusque là. Son père me donne une pension. Aujourd'hui ma fille souhaite vivre avec son père pour des raisons de scolarité. Nous avons trouvé un Lycée au Mans pour elle, ville où habite son père. Quelle est la procédure à suivre dans ce cas ? Sommes nous obligés de repasser devant le Juge ? Pour infomation, nous avons une relation plutot amicale et n'avons pas de problème de communication. N'y a t'il pas moyen d'engager une action à l'amiable, si oui, laquelle ?

Merci pour votre aide

Par repondre, le 17/03/2013 à 18:06

bonjour,

vous notifiez votre accord à la JAF car cette situation changera au niveau de la pension alimentaire que vous recevez

pas besoin d'avocat

bonne soirée